

Le petit Lampaulais



COMMUNE DE LAMPAUL-GUIMILIAU

LE JOURNAL DE L'INFORMATION COMMUNALE

FEVRIER 2022 | N° 11



MAIRIE

6 Place du Villers - 29400 LAMPAUL-GUIMILIAU

Tél. 02 98 68 76 67

accueil@mairie-lampaul-guimiliau.fr

www.mairie-lampaul-guimiliau.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Mardi : 8h30-12h00 / Fermé l'après-midi

Mercredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Samedi : 9h00-12h00

PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire et les Adjoints sont à la disposition des Lampaulais toute la semaine, sur rendez-vous.

AGENCE POSTALE | 02 98 68 76 74

Horaires : du mardi au samedi | 9h00-12h00

Levée : 16h00 la semaine | 11h50 le samedi

PASSAGE DANS LES QUARTIERS

Le 26 février, rendez-vous à 10h au parking de Sainte-Anne et 11h à Kerroch.

URGENCES

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 ou 112

Urgences médicales : 15



MÉDECIN > Benoît Kervella..... 02 98 68 64 64

DENTISTE > Bernard Goinquenet..... 02 98 68 70 75

ORTHOPHONISTE > Charlotte Herné..... 06 51 20 96 21

CABINIER INFIRMIER > Marc Desmurs, Yolande Lemaire,
Lucie Moign et Ophélie Simon..... 02 98 61 26 24

KINÉSITHÉRAPEUTES > Delphine Le Saint,
Aude Derrien et Mailys Vigouroux..... 02 98 15 25 81

PSYCHOLOGUES > Anaïs Patedoje,
et Gwennoig Cam..... 06 47 13 34 10

OSTÉOPATHE > Anne Herjean..... 02 98 24 61 70

PHARMACIE DE GARDE..... 3237 (0,34€/minute) ou 3237.fr

TAXI AMBULANCE > Sarl Coat-Le Guillou..... 02 98 68 18 18

AIDE À DOMICILE > AS Domicile..... 02 98 68 10 36

Le mot du maire

La sécurité routière est l'affaire de tous.

Suite aux nombreuses plaintes reçues en mairie, la municipalité a décidé de limiter la vitesse à 30 km/h depuis chaque entrée de bourg ; en espérant que chacun prenne conscience que le vivre ensemble est essentiel pour le bien-être de tous.



Jean-Yves POSTEC



COMMUNIQUÉS

Numérotation des habitations

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur le territoire, un travail important a été réalisé sur une partie de la commune, pour compléter l'adressage des habitations jusque là dépourvues d'un numéro.

Ceci permettra également de faciliter le travail des services postaux, comme des livreurs et aussi d'améliorer la rapidité des services de secours.

Ainsi, les lieux-dits suivants ont été numérotés, ainsi que certaines habitations ou bâtiments qui n'avaient encore de numéro :

Coat an Escop, Kerarpan, Kerbrat, Kerloarec, Kermaria, Kernevez, Kernouel, Cosquer Vras, Mespant, Penqoasiou, Pourastel, Roch Aouren, Traon ar Vilin, Ty Men, Route de Saint Jacques, Zone Artisanale de La Tannerie..

Un plan sera prochainement disponible en mairie vous permettant de connaître le numéro attribué à votre habitation.

La numérotation restant à réaliser sur le reste de la commune est prévue dans les mois à venir.

Pièges à frelons

Comme l'an dernier, la commune recherche **10 personnes** acceptant l'installation d'un piège à frelons dans leur propriété. Ces personnes seront également chargées du suivi en faisant des relevés réguliers.

Renseignements et inscriptions en mairie

Permanences des conseillers départementaux

Les mercredis de février et mars, de 10h30 à 12h, en mairie

- Le 2 février à Saint-Derrien,
- Le 16 février à Plouzévédé,
- Le 2 mars à Commana,
- Le 24 mars à Bâdilis,
- Le 30 mars à Saint-Sauveur.



Lampaul Art & Bricolage

Madeleine NEDELEC - 02 98 68 04 42 - lampaul.accueil@gmail.com

Peinture sur Porcelaine : les 1er et 3ème lundis du mois, de 9h30 à 16h30. Tous les **mardis après-midi** de 14h à 17h. **Art floral**, le vendredi 4 mars, de 14h à 16h, renseignements au 02 98 68 75 38.

Cours de cuisine de février : salle de la Tannerie, à 16h, le **mercredi 9 et le jeudi 10**. (à noter en mars : les 09 et 10).

Gymnastique :

Fitness : le mardi de 18h15 à 19h15, les **mardis 1er et 22 février**.

Pilate : le mercredi de 18h15 à 19h15, les **mercredis 2 et 23 février**.

Généralions Loisirs Partagés

Jean PERON - 09 52 82 60 84, Marc RABAT - 02 98 68 64 22, Simone BOUGARAN - 02 98 68 74 62 - mail : qlplampaul@gmail.com

Le club est ouvert de 13h30 à 18h le lundi pour la pétanque, le jeudi pour la pétanque, la marche, les dominos, les jeux et le goûter à 16h.

Anciens combattants

L'Assemblée Générale aura lieu le **samedi 19 février à 14h**, à la maison des associations, suivie d'un goûter. Pass sanitaire obligatoire.

infos CCAS - Secours populaire

Grâce au réseau de foyers bénévoles du Secours populaire, les enfants sont invités à passer des vacances chez une famille en France. Ils sont accueillis bénévolement par des familles. Des liens se tissent dans la durée et les enfants sont très souvent en contact avec les familles entre les séjours. Ces séjours en « famille de vacances » permettent aussi aux enfants de gagner en autonomie et d'élargir leurs horizons. La fédération du Secours populaire du Finistère s'engage dans cette démarche depuis de nombreuses années. Des familles accueillent un enfant du département ou d'une autre région durant 15 jours, soit en juillet, soit en août. Cette année, nous voulons mettre l'accent sur le départ en « famille de vacances » des enfants du Finistère âgés entre 6 et 12 ans. Les enfants du Nord-Finistère iront dans le Sud-Finistère et vice-versa.

Renseignements par téléphone au 02 98 44 48 90.

Les associations et leurs contacts

AR STREAT KOZ

François NICOLAS, 06 86 81 37 30 et Sylvère POMPILIUS, 06 12 90 80 42

DOJO LAMPAULAIS

Jean-Yves LESCOFF, 02 98 68 76 18.

ESL FOOTBALL

Fabien LE REST, 06 79 77 75 51 et Frédéric CADALEN, 06 69 32 66 43.

ENCLOS EN MUSIQUE

Nadège BOURMAUD, 02 98 68 76 67.

LA BREIZHCOTEQUE

Thomas POSTEC, 06 79 26 33 94.

LE JARDIN DU PORS CIBLE

Christine PETILLON, 06 19 97 11 00 et Joël BARON, 06 88 19 33 84.

LAMPARTZIC

Thierry Simon, 06 08 66 56 76 ou 06 72 81 71 69.

LAMPAUL COURSE AVENTURE

Philippe MORVAN, 02 98 68 62 21

LAMPAUL-GUIMILIAU VTT

Joël PICHON, 06 82 39 93 66 et Isabelle RENAULT, 06 37 37 95 88.

LANDI-LAMPAUL HB

Erwann GUERIN, 06 13 92 60 02.

LES AMIS DE SAINTE ANNE

Jean POULIQUEN, 02 98 68 76 46 et Bernard MINGAM, 02 98 68 75 48.

POWER OF GOSPEL

Cynthia MUSSON, cynthiamusson@gmail.com

LES ÉTINCELLES

Laëticia TOUROLLE, 06 51 42 31 97.

LES JCI

Sébastien LE GUEN, 02 98 68 78 30 et David MOGUEROU, 07 87 59 01 73.

LES TÊTES DE L'ART (théâtre)

Nathalie MOIGNE, 02 98 68 64 48.

TENNIS CLUB

tlampaulguimiliau@gmail.com

TENNIS DE TABLE (tteil)

Yannick MINGAM, 06 44 23 56 20 et Jean-Yves PERSON, 06 34 95 50 87.

LAMPAUL KARATE DO

Mickaël BOSSARD, 06 11 52 04 84 et Patricia NICOLAS, 06 10 32 55 15.

en Bref...



VENUES D'AUTEURS

Le 10 juin 2021, nous avons eu le plaisir d'accueillir à la médiathèque Julie Bonnie, auteur de nombreux ouvrages.

En 2022, nous vous proposons une rencontre avec Maram Al Masri, poète écrivaine, qui nous fera l'honneur de venir à votre rencontre le jeudi 31 mars pour des ateliers d'écriture et de rencontre/lectures à la médiathèque. Les horaires restent à définir. Plus d'informations sur le Petit Lampaulais du mois de mars.

MEDIATHEQUE - NOUS VOUS DONNONS LA PAROLE



Médiathèques DU PAYS DE LANDI

Nous vous proposons de répondre à un questionnaire rapide que vous trouvez, en ce moment et jusqu'au 1er mars, sur le portail web du réseau des médiathèques (mediatheques.paysdelandi.com) ou en format papier à la médiathèque.

Nous souhaitons répondre au plus juste à vos besoins, c'est pourquoi nous vous demandons votre avis. Nous avons le souci d'améliorer nos services donc nous avons envie de connaître vos attentes. Que vous fréquentiez la bibliothèque ou non, aidez-nous à être au plus près de vos aspirations.

RAPPEL DES POINTS DE COLLECTE POUR LE VERRE

Salle omnisports, Croas Pol, Hameau des 4 saisons, Tj Nevez, Fozou, Sainte Anne, Kerarpant, Cosquer Bras (parking du restaurant), Le Roz

MARCHE HEBDOMADAIRE

La volonté forte de la part des élus de créer un marché de plein air sur la place du Villers, le mardi après-midi, de 16h à 19h, s'est concrétisée, par l'établissement d'un règlement qui a été entériné par le syndicat des commerçants non sédentaires. C'est donc à la quasi-unanimité que les élus ont décidé de lancer ce marché dès la mi-mars, avec vingt places, dont dix-huit pour les abonnées et deux pour les commerçants de passage. Le tarif annuel est fixé à 15 € pour les abonnées et à 5 € par marché pour les commerçants de passage, avec un plafond de 20 € par an. **Les commerçants intéressés peuvent déposer un dossier en mairie, avant le 18 février.**

Le jardin du Pors cible, jardin collectif, participatif, en permaculture. Ouvert le samedi matin. Mail : lejardinduporscible@gmail.com. Facebook : le jardin du Pors cible

Matinée d'échanges autour de l'arbre à Daoulas

Syndicat de Bassin versant de l'Elorn le 28 juin 2021

Une réglementation spécifique aux interventions sur les arbres.

Code forestier, code de l'environnement, code de l'urbanisme... L'arbre est un élément qui relève de nombreuses règles de protection. Que ce soit en forêt, sous la forme d'une haie ou même isolé, avant de le couper, il faut se renseigner !

En forêt, la réglementation porte sur deux types d'intervention : le défrichage (suppression volontaire de la vocation forestière d'un terrain boisé) et la coupe (opération de gestion sylvicole, élagage non-compris). Plusieurs autres éléments doivent être pris en compte, âge du boisement, superficie, appartenance à un massif bocager plus large, etc... Chaque situation est unique, selon le cas, la réglementation peut imposer une demande d'autorisation préfectorale ou une déclaration préalable en mairie. Il est donc essentiel de se renseigner auprès de la DDTM du Finistère afin d'obtenir toutes les informations nécessaires avant toute modification.

Les haies bocagères, fortement présentes dans le parcellaire agricole, sont en partie protégées dans les PLU, PLUi et cartes communales. Les règles de coupe et de compensation peuvent varier selon la commune. C'est aussi le cas de certains talus même s'ils ne sont pas boisés. Les agriculteurs ont également des obligations vis-à-vis de la PAC (Politique Agricole Commune). Vous pouvez vous renseigner sur les possibilités d'intervention auprès de la technicienne bocagère du syndicat de bassin de l'Elorn.

Enfin, des réglementations plus strictes sont prévues dans certains cas (Sites inscrits, classés ou protégés, Élément Boisé Classé (EBC), Monuments historiques (MH) ou Sites patrimoniaux remarquables (SPR) ou encore périmètres de protection de captage d'eau).

Pour toute question sur les coupes et défrichements contactez :

Chloé Fichaut : Technicienne bocage SBE : 07.78.88.77.33 / chloefichaut@bassin-elorn.fr

Sophie Nicolas : DDTM du Finistère, Unité Nature et Forêt- Service Eau et Biodiversité : 02 98 76 59 62 / sophienicolas@finistere.gouv.fr



LAM'POLE ADOS



PROJET PATRIMOINE RANDO SAC A'DOS

**LE 18 FEVRIER | DE 14 H À 17 H
AU FOYER ADOS DE LAMPAUL**

BILAN DE L'ANNEE 2021
ET PREPARATION DES PROJETS 2022

RENS: STEPHANE AU 06 99 40 76 67



Lampaul sous la neige

En février 2021, Lampaul avait revêtu son mantant blanc hivernal.

Malgré les difficultés de circulation, chacun a pu retrouver les plaisirs des jardins enneigés avec l'apparition des bonhommes de neige au grand plaisir des enfants et de leurs parents.

